



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
de la Protection des Populations
Service environnement**

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

RECEPISSE DE NOTIFICATION DE CESSATION D'ACTIVITE

LE PREFET DU MORBIHAN
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le titre 1^{er} livre V de la partie législative du Code de l'Environnement ;

VU le titre 1^{er} livre V de la partie réglementaire du Code de l'Environnement ;

VU l'arrêté d'autorisation en date du 2 février 2001 délivré à Monsieur Le Gérant du GAEC de TREBRUN domicilié au lieu-dit "Trébrun à PLUHERLIN pour exploiter à cette adresse un élevage de 40 400 poulets ou animaux équivalents.

VU l'arrêté de prescriptions complémentaires en date du 11 décembre 2015 délivré à Monsieur Le Gérant du GAEC de TREBRUN domicilié au lieu-dit "Trébrun" à PLUHERLIN pour exploiter à cette adresse un élevage de 60 600 poulets ou animaux équivalents soit 80800 emplacements.

VU l'arrêté préfectoral du 8 juin 2021 portant subdélégation de signature de Monsieur Jean-Michel CHAPPRON, directeur départemental de la protection des populations du Morbihan à Monsieur Michel COLLIN, chef du service environnement ;

VU la demande déposée le 15 avril 2022 ;

VU la déclaration du 14 avril 2022 par laquelle Monsieur le gérant du GAEC DE TREBRUN déclare la cessation totale de l'exploitation d'un élevage de volailles comportant 60 600 poulets ou animaux équivalents soit 80800 emplacements.

Vu le rapport d'inspection du 5 octobre 2021 de l'inspecteur de l'environnement de la direction départementale de la protection des populations ;

Considérant que les bâtiments d'élevage ont été restructurés pour l'élevage de bovins ;

Reconnait avoir reçu du GAEC DE TREBRUN la notification prévue par l'article R 512-46-25 du Code de l'Environnement, relative à la **cessation d'activité** au lieu-dit « Trébrun » à PLUHERLIN d'un élevage de **VOLAILLES** comportant **60 600 animaux équivalents soit 80800 emplacements**.

Vannes le

31 MAI 2022

Pour le préfet et par délégation
Le chef du service environnement,


Michel COLLIN

GAEC TREBRUN
«Trébrun »
56220 PLUHERLIN

Copie du présent récépissé sera adressée à :
- M. le Maire de **PLUHERLIN**